

Contrats de rivière, contrats de bassin versant, contrats de baie, schéma d'aménagement et de gestion locale de l'eau : Tous ces dispositifs se sont développés au cours de la dernière décennie pour coordonner, mettre en cohérence, rationaliser la gestion de l'eau par tous les acteurs concernés à l'échelle la plus pertinente : le bassin versant. La multiplicité de ces acteurs, de leurs objectifs, de leurs moyens, des caractéristiques de l'eau et de ses usages complique les interactions et requiert, pour aboutir, une démarche de mise au point longue et exigeante avec beaucoup de concertation et d'attention et la mobilisation de multiples compétences.

Objectifs :

- Faire le point sur les dispositifs d'encadrement des contrats territoriaux pour la gestion de l'eau.
- Mesurer l'intérêt, la faisabilité et les difficultés de mise en œuvre des diverses formules.
- S'informer sur des expériences originales et abouties pour évaluer les possibilités de transposition.

Public :

Ingénieurs et cadres des agences de l'eau, des syndicats de rivière ou de bassin, des collectivités territoriales, des EPTB, du conseil supérieur de la pêche, des DDAF, Diren, DDE, des PNR.



	25 novembre	26 novembre	27 novembre	28 novembre
Matin		Valeur juridique des décisions prises par C.L.E. : opposabilité, notions de compatibilité, jurisprudence. Philippe Boucheix, université d'Auvergne (intervenant pressenti) Les acteurs de l'eau sur le territoire et leurs moyens d'action . Magalie Bourblanc, CNRS	Application de la politique de l'eau. Le IX Programme. Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse Intérêt global d'une gestion intégrée de l'eau à l'échelle d'un bassin versant. Guy Pustelnik, E.P.T.B. Epidor (Intervenant pressenti)	Organisation de la gestion de l'eau : Leçons tirées de l'expérience sur le bassin de l'Orb Laurent Rippert, directeur du syndicat mixte de la vallée de l'Orb (Intervenant pressenti) Evolutions, intérêts, limites de la gestion territorialisée de l'eau en France. Stéphane Ghiotti, C.N.R.S.
Après-midi	14h : Accueil Les différents cadres de gestion territoriale de l'eau : directive cadre, lois sur l'eau et textes d'application. Jean-Pierre Rideau, MEEDDAT	Etude de cas : Gestion territoriale de l'eau sur le Parc naturel régional des Grands Causses Laurent Danneville, Parc naturel régional des Grands Causses Etude de cas : Le S.A.G.E. Tarn Amont Jérôme Prouhese, Directeur du SIVOM Grand Site National des Gorges du Tarn, de la Jonte et des Causses	Résultats d'évaluation de contrats de rivière : Jean-Yves Boga, Agence de l'eau Adour Garonne SAGE et documents d'urbanisme Denis Roux, DDE du Nord	12h 15: Clôture de la session